

SERMONS

ORIGINAUX, COURTS ET PRATIQUES

Par le Rév. P. Weninger

MISSIONNAIRE DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS
DOCTEUR EN THÉOLOGIE

PREMIÈRE PARTIE

SERMONS POUR TOUS LES DIMANCHES DE L'ANNÉE

2 forts volumes in-12 — Prix franco \$1.75.

DEUXIÈME PARTIE

SERMONS POUR TOUTES LES FÊTES DE L'ANNÉE

2 forts volumes in-12 — Prix franco \$1.75.

TROISIÈME PARTIE

CONFÉRENCES SUR TOUS LES ÉTATS DE VIE

2 forts volumes in-12 — Prix franco \$1.75.

SEIZIÈME CONFÉRENCE.

DES SOCIÉTÉS SECRÈTES.

Saint Antoine vit un jour en esprit la terre tout entière prise dans les lacets dont le démon se sert pour perdre les âmes. Ces sortes de pièges deviennent particulièrement dangereux quand le démon réussit à donner au mal les apparences du bien, et quand il le fait pour cette classe d'hommes qui tiennent encore à la religion et à la vertu. Je veux parler des sociétés secrètes.

Nous avons traité des commandements de l'Eglise qui regardent toute la chrétienté, et nous avons montré combien l'Eglise avait été sage en les prescrivant. Parmi les défenses de l'Eglise, il en est une que je tiens surtout à vous rappeler, pères de famille.

C'est la défense d'entrer dans les sociétés secrètes.

Pères de famille, les raisons ne me manquent point de vous rendre attentifs à cette désobéissance, car il est aisé de s'aveugler sous ce rapport, à cause des mauvais exemples qu'on a sous les yeux ; et cet aveuglement a pour le salut des conséquences qu'on ne rencontre pas aussi facilement ailleurs.

Les membres des sociétés secrètes se figurent que l'Eglise n'a aucune raison de défendre à ses enfants de faire partie de leurs associations ; à les entendre, elles ne seraient que des réunions de bienfaisance où l'on ne se proposerait que de s'entraider les uns les autres, ce qui évidemment n'est pas un mal. Ils se figurent qu'en entrant dans une telle société ils avancent mieux leurs affaires et pourvoient davantage aux intérêts de leurs familles. Ils ne voient pas le mal qui est dans ces sociétés et pourquoi l'Eglise défend à ses enfants d'en faire partie. Ecoutez-moi donc avec la plus grande attention, afin que vous puissiez répondre convenablement à ceux qui vous inviteront à transgresser le précepte de l'Eglise.

Il faut tout d'abord rechercher avec soin ce qui constitue le caractère d'une société secrète.

Une société secrète et défendue est une société qui s'efforce par des moyens directs ou des moyens détournés de renverser la puissance légitime de l'Etat, d'abolir la religion et l'Eglise. De là vient qu'elle oblige ses membres par un serment à ne rien révéler à personne de ce qui se passe entre eux.

La franc-maçonnerie, il est vrai, et la plupart des autres sociétés clandestines soutiennent qu'elles ne s'occupent point de politique ni de religion. Elles l'affirment en paroles, mais il n'en est pas ainsi dans la réalité ; l'expérience le prouve.

Je ne signalerai ici que deux faits incontestables : si la franc-maçonnerie et autres sociétés secrètes qui lui sont affiliées ne s'occupent ni de politique ni de révolutions dans l'Etat, pourquoi les franc-maçons ont-ils adhéré tout de suite à la commune de Paris, et, au lieu de reconnaître le gouvernement légitime, pourquoi ont-ils applaudi aux incendies et aux assassinats des communards ?

Si les franc-maçons et leurs affiliés ne s'occupent point de l'Eglise ni de la religion, pourquoi ont-ils opposé au concile du Vatican un concile de leur façon ? Pourquoi, là où ils sont les maîtres, comme en Prusse et en France, chassent-ils les ordres religieux et asservissent-ils la religion ?

Et quand il n'en serait pas ainsi, n'est-ce pas une des lois fondamentales de toutes les sociétés secrètes de déclarer publiquement : Nous ne nous occupons point de religion ; tout homme, à quelque culte qu'il appartienne, pourvu qu'il soit honnête et qu'il ne ranie pas Dieu publiquement, peut être des nôtres ?

D'où vient donc ce fait étrange, constaté par l'expérience, qu'aucun de ceux qui entrent dans leur société secrète ne devient plus fervent dans l'accomplissement de ses devoirs religieux ? Pourquoi voyons-nous précisément le contraire ?

Comment se fait-il que plus un homme demeure longtemps dans une pareille société, plus il devient tiède et insouciant, plus il tombe dans l'indifférence en ce qui regarde la religion ? N'en est-il pas ainsi ? Quiconque connaît le monde n'est-il pas forcé de l'avouer ?

L'Écriture sainte ne dit-elle pas elle-même : " Avec les méchants, vous deviendrez méchant. " Il en est ainsi, en particulier, quand on fréquente des incrédules, des hérétiques, des hommes qui se moquent de la religion, notamment quand on entre dans des relations d'affaires et qu'il s'agit de s'assurer les bonnes grâces de ceux qui peuvent faire prospérer nos entreprises. L'individu qui se trouve dans un pareil cas est enchaîné comme un esclave, et il lui est extrêmement difficile de se débarrasser de ses liens. Le respect humain enlève toute énergie à sa volonté. Mais, quand il n'en serait pas ainsi, il est encore d'autres raisons qui prouvent que l'origine des sociétés secrètes provient d'une source mauvaise. De même, en effet, que l'esprit de ces sociétés, indifférentes en matière de religion, souvent même hostiles à toute la religion et à toute révélation, travaille contre Dieu et contre le respect qui lui est dû ; de même le principe des sociétés secrètes attaque par sa racine et étouffe la charité universelle due au prochain.

Le précepte de l'amour du prochain ordonne, en effet, d'aimer tout homme comme son semblable, et d'assister chacun comme s'il s'agissait de nous-même. Mais comme il peut se présenter des cas où il n'est pas possible de faire cela envers chacun, parce qu'on n'en a ni les moyens ni l'occasion, il faut avoir d'autres motifs que ceux que fournit une société pour préférer celui-ci à celui-là. Si je vous assiste de préférence à un autre, c'est que vous en êtes plus digne ; que vous en avez un plus grand besoin, ou que Dieu m'a imposé le devoir de veiller sur vous et sur vos intérêts d'une manière particulière. C'est ainsi que les époux, les enfants, les proches doivent s'entraider de préférence, parce qu'ils sont plus rapprochés entre eux, par les liens du sang et de la parenté. Mais si vous venez en aide à quelqu'un simplement parce qu'il fait partie d'une société secrète à laquelle vous appartenez vous-même, si vous refusez d'assister ceux qui le méritent davantage et qui sont plus nécessiteux, vous agissez contrairement à l'amour du prochain bien ordonné. Rien de plus évident, et cependant les membres des sociétés secrètes font ainsi en vertu de leur règlement, de leur principe. L'exemple que je vais citer vous montrera de suite combien j'ai eu raison de dire : Les sociétés secrètes pèchent contre le précepte général de l'amour du prochain.

Il y a quelques années, je voyageais de Portland, dans l'Oregon, dans la direction de San Francisco. Je fis la connaissance d'un agent de la Compagnie de l'Express américain. Sa femme était une catholique irlandaise, une excellente catholique. Quant à lui, il ne professait aucune religion, mais, au demeurant, c'était un homme complaisant et généreux. Je lui dis un jour : " Votre femme est catholique ; vous devriez, vous aussi, apprendre à connaître sa religion et l'embrasser. — Mon père, répondit-il, il y a longtemps que je me propose de le faire, mais on ne veut pas me recevoir. — Je crois comprendre, repris-je, pourquoi l'on vous repousse, vous êtes franc-maçon. — Oui, dit-il, je le suis, et vous devriez le devenir aussi. N'est-ce pas une belle et noble chose que de s'entraider les uns les autres dans chaque nécessité qui survient ? — Oui, répondis-je, mais il ne faudrait pas, en le faisant, étouffer dans sa racine la charité qui nous oblige envers tous les hommes. — Comment cela ? — Je vais vous le dire tout de suite : avez-vous entendu parler cet homme que vous voyez là sur le vaisseau ? — Oui, répondit-il, je crois que c'est un homme d'une culture très raffinée. — Eh bien, supposez que cet homme et moi nous tombions tous deux par-dessus bord ; vous n'avez qu'une corde et ne pouvez sauver qu'un seul d'entre nous ;

lequel chercherez-vous à sauver, à qui jetterez-vous la corde ? — A vous. — Mais cet homme, du milieu de l'eau, vous donne à entendre par un signe de la main qu'il est franc-maçon, et à côté de vous se trouve le maître de la loge ? A qui jetterez-vous la corde, et que vous ordonnera le maître de la loge ? Ne vous dira-t-il pas : Cet homme est un maçon, un frère ; sauvez-le et laissez ce pêcheur se noyer. Je vous le demande, cela est-il juste ? — Non, c'est infâme ! — Eh bien, tel est le crime des sociétés secrètes : souvent, trop souvent, elles accordent, à des gens indignes ou moins mérités devant Dieu et devant les hommes.

Troisièmement, comment un honnête homme, un homme libre peut-il promettre par serment de taire tout ce qui se passe dans des assemblées secrètes ? Tout homme d'honneur et de conscience demandera d'abord : Laissez-moi voir de quoi il s'agit. Si c'est quelque chose de bon et de juste, je me tairai ; sinon, je prendrai la parole et vous le dirai franchement. De plus, il est d'usage, dans la plupart des sociétés secrètes, de recevoir différents grades conférés par ceux qui occupent des degrés supérieurs. Or que doit dire à cela un père de famille, qui aime la liberté que Dieu lui a donnée ? Jamais, non jamais, je ne me rendrai esclave moi-même. Nulle créature, homme ou ange, n'a le droit de me commander quelque chose contre ma manière de voir et à mon insu, à moins que Dieu ne lui en ait donné l'autorité et le droit. Quiconque pense et agit autrement se rend lui-même esclave.

Eh bien, comment les chefs des sociétés secrètes peuvent-ils prouver qu'ils tiennent de Dieu le droit de commander sur des choses qui sont abandonnées à la liberté et à la connaissance de chacun ? L'Eglise, qui agit avec les pleins pouvoirs qu'elle a reçus de Dieu, et dont Jésus-Christ a dit : " Qui vous écoute m'écoute " ; " Celui qui n'écoute pas l'Eglise, considérez-le comme un païen " ; " Ce que vous déterrez sur la terre sera délié dans le ciel, " l'Eglise défend les sociétés secrètes. Mais on m'arrête ici, et l'on me lit : Cela regarde-t-il l'Eglise ? Eh oui, cela la regarde beaucoup. N'est-ce pas notre mère dans la maison de Dieu ? Père de famille, que diriez-vous si une troupe d'étrangers, ou même des connaissances se réunissaient dans une chambre de votre maison et s'y enfermaient sous clef ? Si, à cette demande de votre part : Quelle assemblée clandestine tenez-vous-là, les portes closes, on répondait : cela ne vous regarde pas, nous ne faisons point de mal ? Que diriez-vous en votre qualité de chef de maison, surtout si vous aviez des preuves que ces sociétés secrètes ont déjà fait du mal dans une autre maison ? Vous diriez : je suis maître chez moi, je ne souffrirai point que de telles assemblées aient lieu dans ma maison. J'aurai à rendre compte devant Dieu et devant les hommes de la manière dont je l'aurai administrée. Il est donc tout à fait convenable que l'Eglise agisse comme elle le fait, surtout quand il est indubitablement prouvé par l'expérience que les sociétés secrètes ont déjà causé de grands préjudices à l'Eglise et au bien spirituel de ses enfants.

Il en est qui se justifient en disant : je ne me soucie point de ce que pensent ou de ce que font d'autres membres de la société ; j'y demeure afin d'y trouver un jour quelque assistance pour ma

femme et mes enfants. Je réponds : de tels secours ne sont pas bénis de Dieu, ils attirent au contraire sa malediction. Je vous rappellerai ici la réponse qu'une épouse catholique fit à son mari, qui alléguait cette raison en présence d'un prêtre : " Croyez-vous donc, mon mari, que j'accepterais un centime de l'argent pour lequel vous avez vendu votre âme au démon ? Rien au monde ne pourrait me décider à faire usage de cet argent pour moi et pour mes enfants. " A partir de ce jour, son mari quitta la société secrète.

J'admets au surplus qu'au témoignage d'un tel ou d'un tel, on ne parle point de religion dans ces sortes d'assemblées. Les membres subalternes ne savent pas tout ce qui se passe ; ils ne sont que des vaches à lait : ils sont bons pour fournir l'argent. Il en est tout autrement des chefs.

Je dirai en second lieu : l'Eglise, qui est une mère sage et aimante, doit non seulement veiller à guérir ses enfants blessés, mais prendre soin, autant que possible, qu'ils ne reçoivent point de blessures.

Près de la cataracte du Niagara, on voit écrit sur un tableau : " Prohibited by Law to cross, Il est défendu, à partir d'ici, de naviguer sur le Niagara. " Quelque solide que puisse paraître un vaisseau, et bien qu'il n'y ait point de danger apparent, il lui est défendu d'aller au-delà, parce que d'autres vaisseaux pourraient le tenter aussi et faire naufrage.

Je répéterai ici une remarque que j'ai déjà faite : quiconque entre dans une société secrète, Satan le tient enchaîné par le respect humain. De tels hommes se convertissent très rarement. Quel que soit le pêcheur qui s'approche de mon confessionnal, si je lui demande : n'appartenez-vous à aucune société secrète, et qu'il me réponde formellement et résolument : non, mille fois non, les sociétés secrètes ne m'ont jamais plu, on m'y a souvent invité, mais je n'ai jamais voulu y consentir, je me sens plein de confiance, quel que soit le pêcheur dont il s'agit, et je me dis : cet homme, avec la grâce de Dieu, se convertira. Mais dès qu'il m'avoue qu'il est un frère des loges, je perds courage et je renonce à la partie. Mais, non, rien n'est impossible à Dieu. Il y a des hommes qui aiment mieux renoncer à une telle société que de se perdre éternellement en mourant séparés de l'Eglise. Eh bien, prenez dès maintenant cette résolution, prenez-la sans délai, et demandez à votre confesseur ce que vous devez faire pour qu'il puisse vous absoudre. Il suffit souvent de se séparer de la société, de ne plus payer un seul centin, et de ne plus assister à aucune réunion : on vous effacera alors de la liste. Vous savez, du reste, que quiconque entre dans une telle société est excommunié par l'Eglise.

Père de famille, invoquez saint Joseph, afin que vous ne vous laissiez pas entraîner dans quelque société secrète, quand même les frères des loges devraient contribuer au succès de vos affaires. Dites-vous en vous-même : Dieu pourrait me punir des ce bas monde, ainsi qu'il est déjà arrivé à plusieurs, qui comptaient plus sur les hommes que sur la Providence. Tout dépend de la bénédiction d'en haut. Je suis un enfant de l'Eglise catholique, je veux vivre et mourir dans sa communion, je veux mourir de la mort très heureuse de saint Joseph !

Ainsi soit-il.

ŒUVRES DE Mgr LANDRIOT

ARCHEVEQUE DE REIMS

LA FEMME FORTE

CONFÉRENCES

destinées aux femmes du monde

12ÈME ÉDITION

1 vol. in-12 Prix franco 75 cts.

LA FEMME PIEUSE

(pour faire suite à la Femme forte)

CONFÉRENCES

destinées aux femmes du monde

10ÈME ÉDITION

2 vols. in-12 Prix franco \$1.50

CONFÉRENCES

AUX DAMES DU MONDE

pour faire suite

à la Femme forte et à la Femme pieuse

1 fort volume in-12 Prix franco 88 cts.

Les Béatitudes Évangéliques

CONFÉRENCES

AUX DAMES DU MONDE

2 volumes in-12 Prix franco \$1.50.

PROMENADES

AUTOUR DE MON JARDIN

CONFÉRENCES

AUX DAMES DU MONDE

1 fort volume in-12 Prix franco 88 cts.

LES PÉCHÉS DE LA LANGUE

ET LA JALOUSIE

DANS LA VIE DES FEMMES

SUIVIS DE

CONFÉRENCES SUR LES JUGEMENTS

TÉNÉRAIRES, LA PATIENCE ET LA GRACE

ONZIÈME ÉDITION

1 volume in-12 Prix franco 75 cts.

DE

L'ESPRIT CHRÉTIEN

DANS L'ENSEIGNEMENT DES

Sciences, des Lettres, des Arts

ET DANS

L'éducation intellectuelle et morale

1 fort volume in-12 Prix franco 88 cts.